



## PLAN DE FINANCEMENT

Vu le décret n° 2020-1129 du 14 septembre 2020  
en application de l'article L.1111-11 du code général des collectivités territoriales

### NATURE DU PROJET :

#### Rénovation de la Ferme Giaume et mise aux normes P.M.R.

Réalisé à partir de 2025 sur 3 exercices

Coût prévisionnel du projet

Dépenses HT : 760 000 €

Dépenses TTC : 912 000 €

Calendrier prévisionnel du projet

Début des travaux : 2025

Fin des travaux : 2027

Intervenants

Bénéficiaire : Ville de CANNES

Financier	Contrat	Base	Taux	Mt. subvention
Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes	Aide à l'investissement	760 000 €	19,73%	150 000 €

**Dépenses :** 760 000 €

**Recettes :**

Total des demandes	150 000 €	Soit 19,73 % du financement
Ville de Cannes	610 000 €	soit 80,27 % d'autofinancement
Emprunt	0,00 €	soit 0 %
Autres	0,00 €	soit 0 %

